

**ENERCA**

**ENERGIE CENTRAFRICAINE**

B.P. 890 Av. de l'Indépendance Tél. : (236) 21.61.20.22 Fax : (236) 21.61.54.43 Email : enerca@enerca-rca.com  
PRESIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE  
DE  
DIRECTEUR GENERAL DE L'ENERCA**

L'Energie Centrafricaine (ENERCA), une société d'Etat à caractère Industriel et Commercial, régie par la Loi n°08.011 du 13 février 2000, lance un appel à candidature pour le recrutement d'un Directeur Général ou Directrice Générale.

**MISSION DU DIRECTEUR GENERAL**

Le Directeur Général (ou la Directrice Générale) assure la coordination des actions opérationnelles, des services et des entités qui composent l'ENERCA. A ce titre, il ou elle est chargé(e) de :

- Elaborer le plan général de développement de la société en conformité à la politique du secteur, de l'énergie qu'il soumet à l'approbation du Conseil d'Administration qui en assure le suivi ainsi qu'un programme annuel d'activité ayant des objectifs clairement définis ;
- Proposer l'ordre du jour du Conseil d'Administration et assurer la préparation technique des dossiers à soumettre à son approbation ;
- Exécuter les délibérations du Conseil d'Administration dont il est rapporteur ;
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre des projets de loi ou tout autre texte réglementaire dans le secteur énergétique ;
- Représenter l'ENERCA aux plans national et International ;
- Signer tous accords, contrats, conventions et actes divers engageant l'ENERCA, après autorisation ou avis du Conseil d'Administration ;
- Contribuer à la protection des consommateurs de l'Energie Electrique ;
- Recruter et révoquer les autres membres du personnel de l'ENERCA conformément à l'Accord d'Etablissement et autres textes en vigueur ;
- Faire ouvrir et fonctionner au nom de l'ENERCA tout compte bancaire ou postal ;
- Préparer les budgets, les états financiers annuels, les bilans, les comptes de résultats et les rapports d'activités de l'ENERCA et les soumettre au Conseil d'Administration ;
- Prendre, en cas d'urgence, toute mesure conservatoire nécessaire à la bonne marche de l'ENERCA, à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil d'Administration ;
- Veiller à l'existence d'un dispositif de contrôle interne et en organiser le suivi ;
- Ester en justice au nom de l'ENERCA ;
- Mettre en place un système de gestion prévisionnelle du personnel et un référentiel des emplois et compétences.

A

**QUALIFICATIONS**

- Etre de nationalité Centrafricaine ;
- Etre libre de tout engagement ;
- Avoir 40 ans au minimum et 55 ans au plus ;
- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (BAC + 5) en Gestion ou Economie, ou d'un diplôme d'Ingénieur spécialisé en électricité ou électromécanique ou de tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Une spécialisation dans le domaine de l'énergie serait un atout.

**EXPERIENCES**

- Avoir travaillé pendant au moins 10 ans dont 5 au moins à un poste de responsabilité (Directeur) ;
- Avoir une expérience réussie dans une entreprise en difficulté serait un atout.

**CONNAISSANCES SPECIFIQUES**

- Avoir une bonne connaissance des enjeux du secteur énergétique de la République Centrafricaine ;
- Avoir une maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Internet etc...).

**APTITUDES**

- Capacité à concevoir, à planifier et à organiser le travail ;
- Aptitude à diriger une entreprise dans un environnement concurrentiel ;
- Sens de la communication et des relations humaines ;
- Capacité à pratiquer la bonne gouvernance ;
- Faire appliquer les dispositions du traité de l'OHADA et tous les textes législatifs réglementaires et conventionnels applicables au personnel de l'ENERCA ;

**COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae ;
- Certificat de nationalité ;
- Copies légalisées des diplômes supérieurs (BAC + 5) en Gestion, en Economie, d'un diplôme d'Ingénieur spécialisé en électricité ou de tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Justificatifs des différents emplois occupés.

Le tout dans une grande enveloppe avec mention :

« A Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ENERCA, Appel à candidature au poste de Directeur Général de l'ENERCA ».

Lieu de Dépôt de candidatures: Bureau du Président du Conseil d'Administration sise bâtiment de la Direction Générale de l'ENERCA Bangui.

Horaires: Du Lundi 6 mars au Vendredi 10 mars 2017 de 7h30mn à 15h30 mn.

Date limite de dépôt de candidature : Vendredi 10 mars 2017 à 12 h 00.

Fait à Bangui, le 20 FEB 2017

Le Président du Conseil d'Administration

  
LE PRESIDENT  
ENERCA  
Lazare DOKOULA